

REPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 26 septembre 2024.

Le vingt-six septembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt septembre deux mille vingt-quatre s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, Mme Danièle DUBREIL, M. Michel PICARD, Mme Laurence TEREFKO, M. Philippe HOGOMMAT, Adjoints au Maire.

M. Daniel HEQUET, Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Laurent BOULA, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, Mme Amandine MARTINEZ, M. Olivier MEDROS, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, Mme Christelle BENDADDA, Mme Barbara LEVESQUE, M. Franck GAILLOT, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉS POUVOIRS :

Mme Laura BELLOIS	à	Mme Tatiana PRIEZ
M. Sylvain LANDEMAINE	à	M. Jean-Yves CAILLAUD
M. Christian DANDRIMONT	à	Mme Christine ROBERT

ABSENTS :

M. Mickaël MARC
M. Guillaume GINGUENE,
Mme Coline OLIVIER
M. Nassim KERBACHI
Mme Virginie THERIZOLS

SECRETAIRE DE SÉANCE :

M. Daniel HEQUET

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

215.09.2024 VIE DES QUARTIERS**APPROBATION DU PROJET SOCIAL DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE – NOUVEL'R – QUARTIER DE LA RAVINIÈRE**

Résumé :

La ville d'Osny, face à la précarité croissante et la fragilisation des liens sociaux, a créé un Espace de Vie Sociale (EVS) dans le quartier de la Ravinière. Cet espace vise à renforcer les liens entre habitants, offrir des services et activités accessibles, et encourager la participation citoyenne. Il propose des permanences sociales et des activités éducatives pour enfants et jeunes, ainsi que des activités seniors et intergénérationnelles.

L'Espace de Vie Sociale (EVS) « Nouvel'R » doit s'appuyer sur **un projet social** définissant ses objectifs et actions validés en conseil municipal.

Enjeux et objectifs :

Reception par le préfet : 01/10/2024
Publication : 02/10/2024

Les enjeux de la création d'un tel espace sont de :

- 1/ Renforcer les liens entre les habitants en créant un lieu de rencontre et d'échange accessible à tous.
- 2/ Offrir des services et activités accessibles aux populations vulnérables, en favorisant l'inclusion sociale.
- 3/ Créer un environnement sécurisé et attrayant pour les jeunes afin de réduire les comportements à risque.
- 4/ Encourager les habitants à s'impliquer dans la vie du quartier et les décisions locales. Participation citoyenne.

Les objectifs sont de :

- 1/ Mettre en place des permanences sociales, juridiques et administratives pour accompagner les habitants dans leurs démarches.
- 2/ Proposer des activités éducatives et de loisirs pour les enfants et les jeunes, en complément des structures scolaires.
- 3/ Proposer des activités qui réunissent jeunes, adultes et seniors pour partager des expériences et des savoirs.
- 4/ Créer des temps de parole entre les habitants et coconstruire les actions.

L'Espace de Vie Sociale (EVS) vise à être un pôle de projets citoyens, où les habitants peuvent initier et réaliser des projets d'intérêt collectif. Il favorise la mixité sociale et contribue à la création d'un sentiment d'appartenance au quartier. Enfin, cet espace joue un rôle crucial dans la réduction des inégalités en offrant un accès équitable aux ressources et opportunités, créant ainsi un environnement plus solidaire et dynamique.

Présentation du projet :

En juin 2022, lors de la fermeture de la maison de quartier de La Ravinière, la ville a mandaté une étude réalisée par l'ESSEC portant sur 4 axes, du mois d'octobre 2022 au mois de mars 2023.

Les 4 axes portaient sur :

- L'Analyse géographique : quelle organisation géographique de l'offre de services sociaux ?
- L'Analyse organisationnelle : quelle gouvernance ?
- L'Analyse fonctionnelle : quelle offre de services sociaux sur le territoire de La Ravinière ?
- L'Analyse structurelle : quelle forme juridique pour le nouvel établissement ?

Les recommandations prescrites par l'ESSEC à l'issue de l'étude, proposaient la mise en place d'un Espace de Vie Sociale qui répondait pleinement aux besoins sociaux des habitants et était moins contraignant en termes administratif et en ressources humaines qu'un centre social.

Il a donc été décidé en juin 2023 de créer un Espace de Vie Sociale dans les locaux de l'école maternelle de La Ravinière.

Pour rappel l'Espace de Vie Sociale est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale et d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Il s'appuie sur un **projet social** Clé de voûte de la structure et se fonde sur une approche transversale répondant à la fois aux besoins des familles et des habitants et aux attentes sociales collectives. Plus qu'une formalité administrative, le projet social c'est avant tout un moment privilégié pour observer l'évolution de son environnement local, échanger des points de vue entre les différents acteurs (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires), réfléchir au sens de son action et définir les priorités pour une période pluri annuelle.

C'est une démarche fondée sur la participation des usagers/habitants. Ce principe est rappelé par la circulaire CNAF n°2016-005 qui renforce la nécessité d'associer et de faire participer les usagers du centre social et les habitants en général à la construction du projet social. Ainsi, «la démarche participative des usagers/habitants est l'élément fondamental de l'agrément des centres sociaux ».

Le projet social réuni donc un diagnostic partagé du territoire et une feuille de route avec des objectifs et des actions à mettre en œuvre.

Présentation de la démarche de d'élaboration du Projet Social de L'Espace de Vie Sociale Nouvel'R en phases et en étapes.

Phase 1 : Recrutements

Recrutement de la coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale en septembre 2023, du référent enfance en janvier 2024 et du référent jeunesse en avril 2024.

Phase 2 : Analyse des questionnaires et Réunions publiques

Questionnaire 1 : Avril/Mai 2022 et Questionnaire 2 : Juin 2023

Réunion 1 de présentation du projet : 12 septembre 2023

- Présenter la nouvelle structure,
- Echanger avec les habitants sur leur projet.

Réunion 2 sur les projets d'animation enfance et jeunesse : 26 septembre 2023

- Connaître les besoins des parents concernant leurs enfants,
- Faire en sorte que les parents puissent intégrer les modalités d'inscription,
- Présenter aux familles les éducateurs de la prévention spécialisée,

Réunion 3 sur les projets d'animation séniors : 28 septembre 2023

- Connaître les besoins des séniors,
- Connaître leur ressenti dans le quartier.

Réunion 4 concernant la famille et la parentalité : 10 octobre 2023

- Connaître les actions dont les familles souhaiteraient voir se mettre en place dans la structure,

Réunion 5 concernant les évènements : 7 novembre 2023

- Connaître les besoins des habitants afin de dynamiser le quartier.

Phase 3 : Définition des grands axes et objectifs du projet social lors du Comité de Pilotage du 8 février 2024

Axe 1 : Accès aux droits/Inclusion et entraide

Axe 2 : Accès à la culture/Liens/Vivre ensemble

Axe 3 : Co-construction/Acteurs/Engagement

Phase 4 : Définition des objectifs opérationnels et actions du projet social lors du second Comité de Pilotage du 30 avril 2024

Axe1 : Mettre en place des cours de langue et ateliers divers/Proposer un accompagnement pour les démarches en ligne/Mettre en place des actions solidaires/Créer des temps d'échange/Proposer des activités éducatives.

Axe 2 : Mettre en place des actions de sensibilisation régulières/Proposer des animations sportives et culturelles/Proposer des actions partenariales /Accompagner les habitants dans les manifestations de la ville et autres lieux/Accompagner les habitants à s'impliquer dans les évènements.

Axe 3 : Créer des temps de parole entre les habitants/Faciliter des temps de partage et de construction usagers/professionnels/Favoriser la réalisation des initiatives des habitants/Susciter l'engagement bénévole.

Impact financier

Le montant de la prestation sociale versée par la CAF ne pourra pas excéder 63.6% d'un prix plafond de dépense fixée à 42.485€ soit 27.020€ maximum.

En conséquence, Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet social de l'espace de vie sociale « Nouvel'R » du quartier de la Ravinière.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la circulaire CNAF n°2012-013 du 20 juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale,

VU la circulaire CNAF n°2016-005 du 16 mars 2016 ayant notamment pour objet de préciser les exigences de la branche famille en matière d'appréciation des critères d'agrément des centres sociaux et espaces de vie sociale,

VU la délibération n°061.04.2021 en date du 15 avril 2021 relative à l'approbation du projet social de la Ravinière,

VU la délibération n°167.06.2024 en date du 20 juin 2024 par laquelle l'Espace de Vie Sociale (EVS) dans le quartier de la Ravinière a été dénommé « Nouvel'R »,

Vu l'approbation du projet de préfiguration et la validation du pré-agrément du centre social, par la CAF en date du 1^{er} juin 2020,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission plénière du 16 Septembre 2024,

CONSIDERANT que la ville poursuit sa démarche de développement social local permettant une synergie entre les différents acteurs sur le territoire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,
DECIDE : A L'UNANIMITE**

Article 1 :

D'approuver le projet social de l'Espace de vie Sociale « Nouvel'R » du quartier de La Ravinière joint en annexe.

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention, et toutes ses annexes, avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise ainsi que tous documents y afférents et à entreprendre toutes démarches nécessaires.

Article 3 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

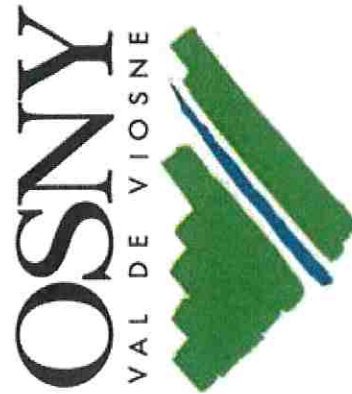
**Fait et délibéré à OSNY, le 26 septembre 2024
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,**

Le Maire



Jean-Michel LEVESQUE

PROJET DE VIE SOCIALE 2024-2027



Espace de vie Sociale de la Ravinière / NOUVEL'R

INTRODUCTION

Depuis 2019, la commune travaille à la réalisation d'un projet social pour le quartier de la Ravinière afin de faire évoluer la maison de quartier présente depuis de nombreuses années. La fermeture de la maison de quartier depuis une année a permis à la ville de réaliser un diagnostic très approfondi en partenariat avec l'ESSEC, les partenaires locaux et les habitants. Ce temps d'évaluation a nécessité de nombreux temps de travail avec les différents partenaires, l'interview d'habitants du quartier et d'habituels de la maison de quartier. Les conclusions de ce diagnostic ont favorisé la création de l'espace de vie sociale NOUVEL R et permis d'adapter les objectifs de ce projet social aux attentes des habitants. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants et souhaitons vivement que cet espace devienne un véritable lieu d'échange, de rencontres, de repères et de cohésion pour les habitants du quartier et plus largement de la ville d'Osny.

Jean Michel LEVESQUE
Maire,
Vice-président de la communauté d'agglomération de Cergy-
Pontoise

Tatiana PRIEZ
Adjointe au Maire déléguée aux solidarités, au logement et à la
politique de la ville

SOMMAIRE

ECHEANCIER

P 4-6

PRESENTATION GENERALE DE LA VILLE

P 7-13

PRESENTATION DU QUARTIER DE LA RAVINIERE

P 14-19

PRESENTATION DE LA STRUCTURE / NOUVEL'R

P 20-30

LES QUESTIONNAIRES ET REUNIONS PUBLIQUES

P 31-35

PRESENTATION DES AXES ET OBJECTIFS

P 35-38

CONDITIONS DE REUSSITE ET CRITERES D'EVALUATION

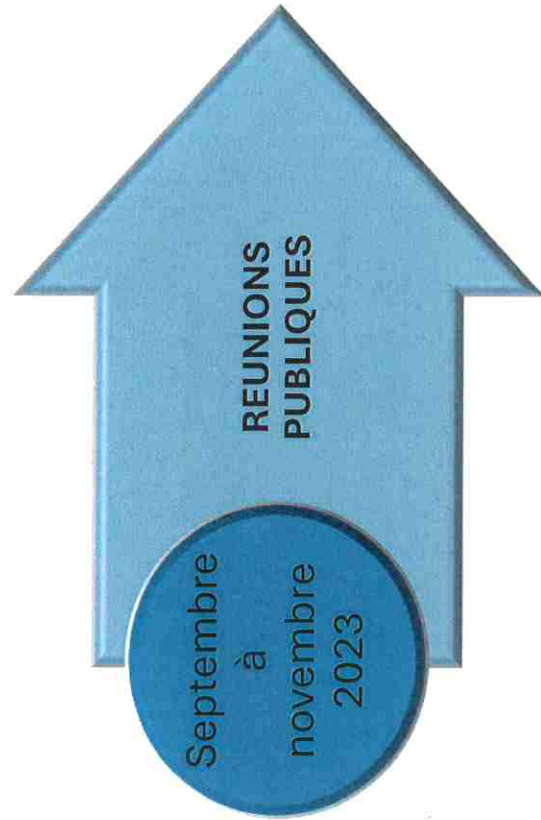
P 39

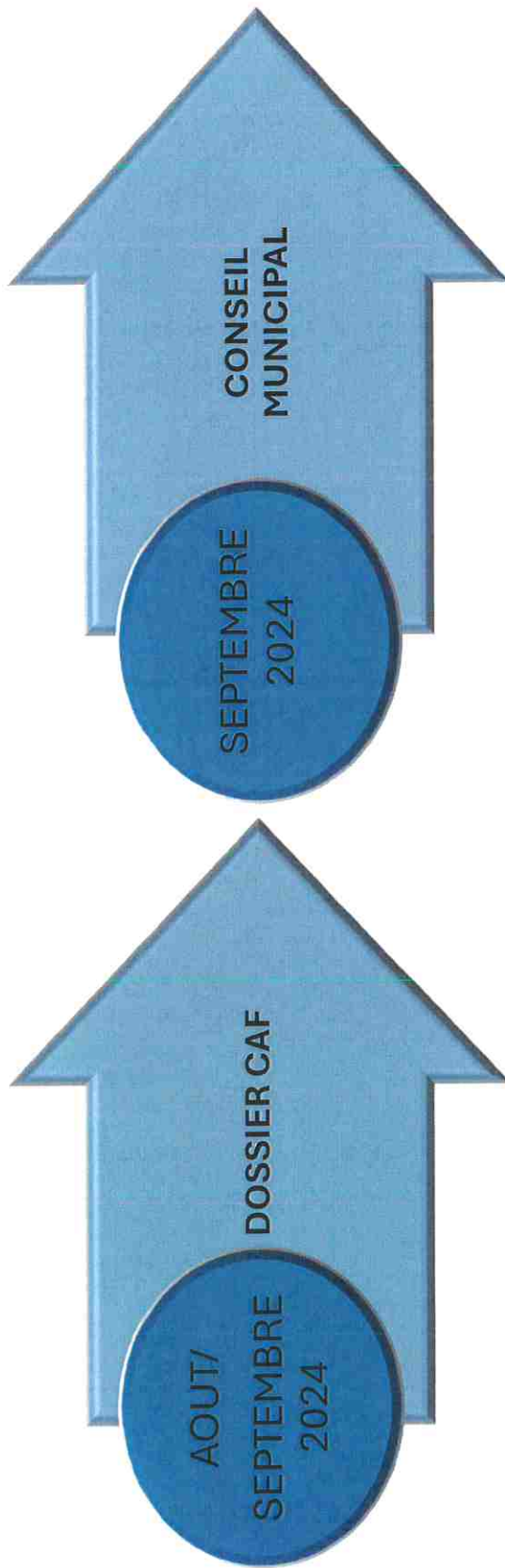
CONCLUSION

P 40

ECHEANCIER







PRESENTATION GENERALE DE LA VILLE

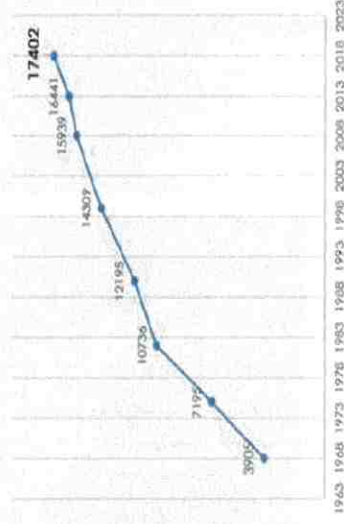
Une commune qui a connu une très forte croissance à partir des années 1960 et une évolution de la population stable depuis 2010 mais qui va croître dans les années à venir du fait des nouvelles constructions à venir.

**À 35 km de
Paris**

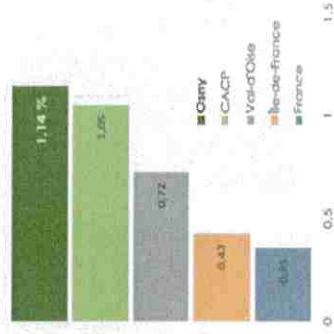
**Superficie :
1 252
hectares**

**17402
habitants**

Population
Évolution globale de la population



Évolution annuelle moyenne
De la population 2013 - 2018



**Accès voitures:
A15, RD 915**

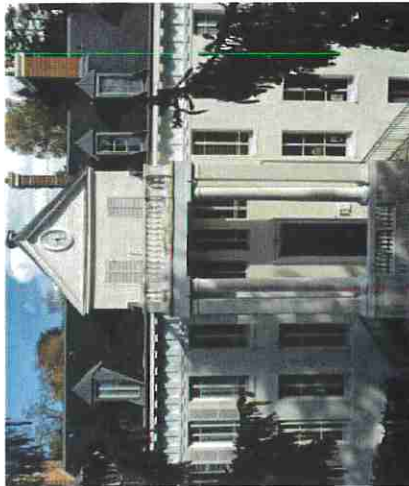
**Bus STIVO: Lignes
35, 60, 44, 46
Train Ligne J Paris -
Gisors**

**Aux portes du
Parc Régional
du Vexin**

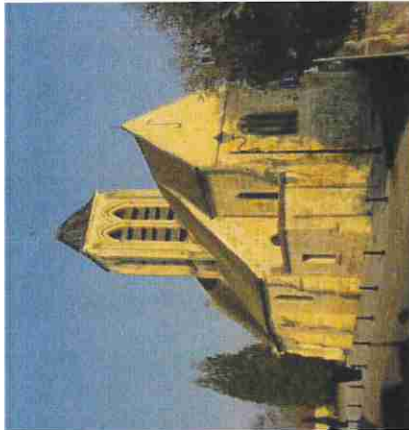
Patrimoine



Château de Grouchy



Château de Busagny



L'église saint pierre
aux-liens



La colonne
Lameth



Lavoir

LES QUARTIERS DE LA VILLE



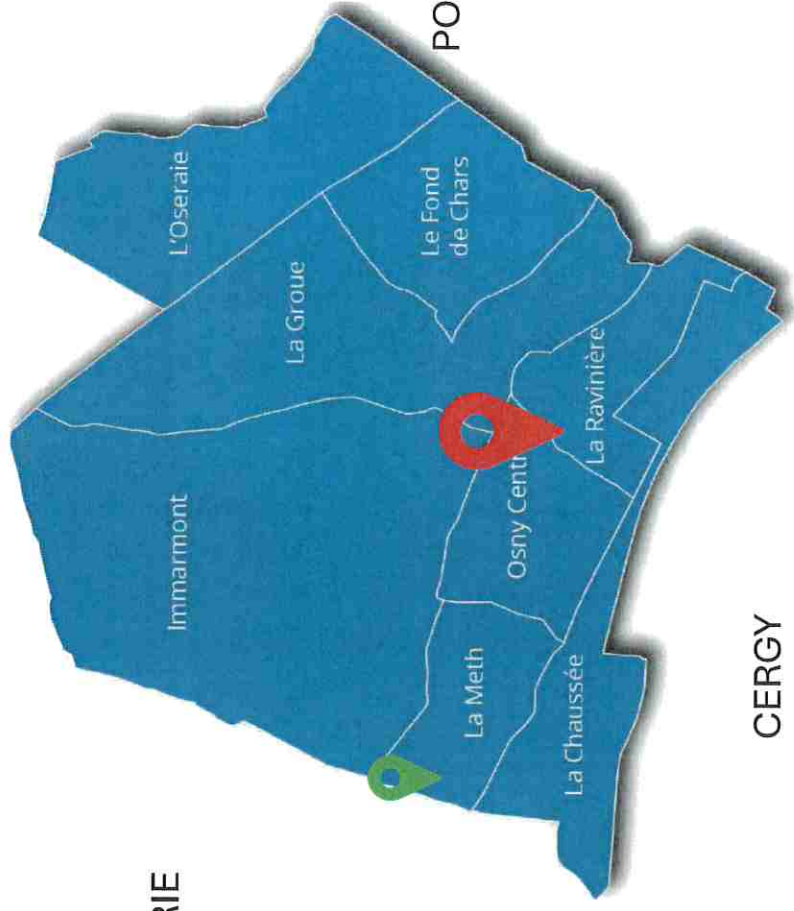
8 Quartiers

Les Iris d'Osny

BOISSY L'AILLERIE

PONTOISE

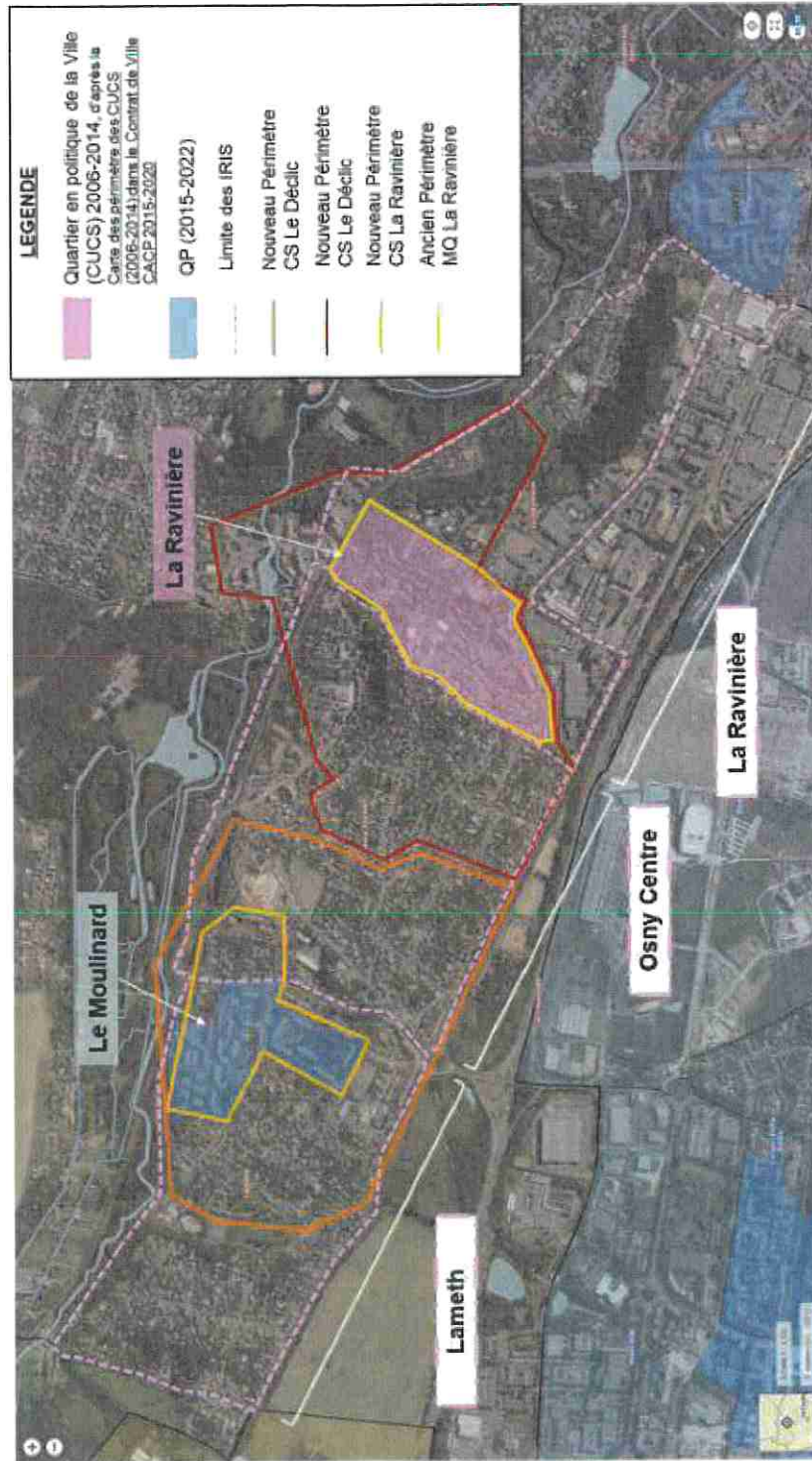
CERGY



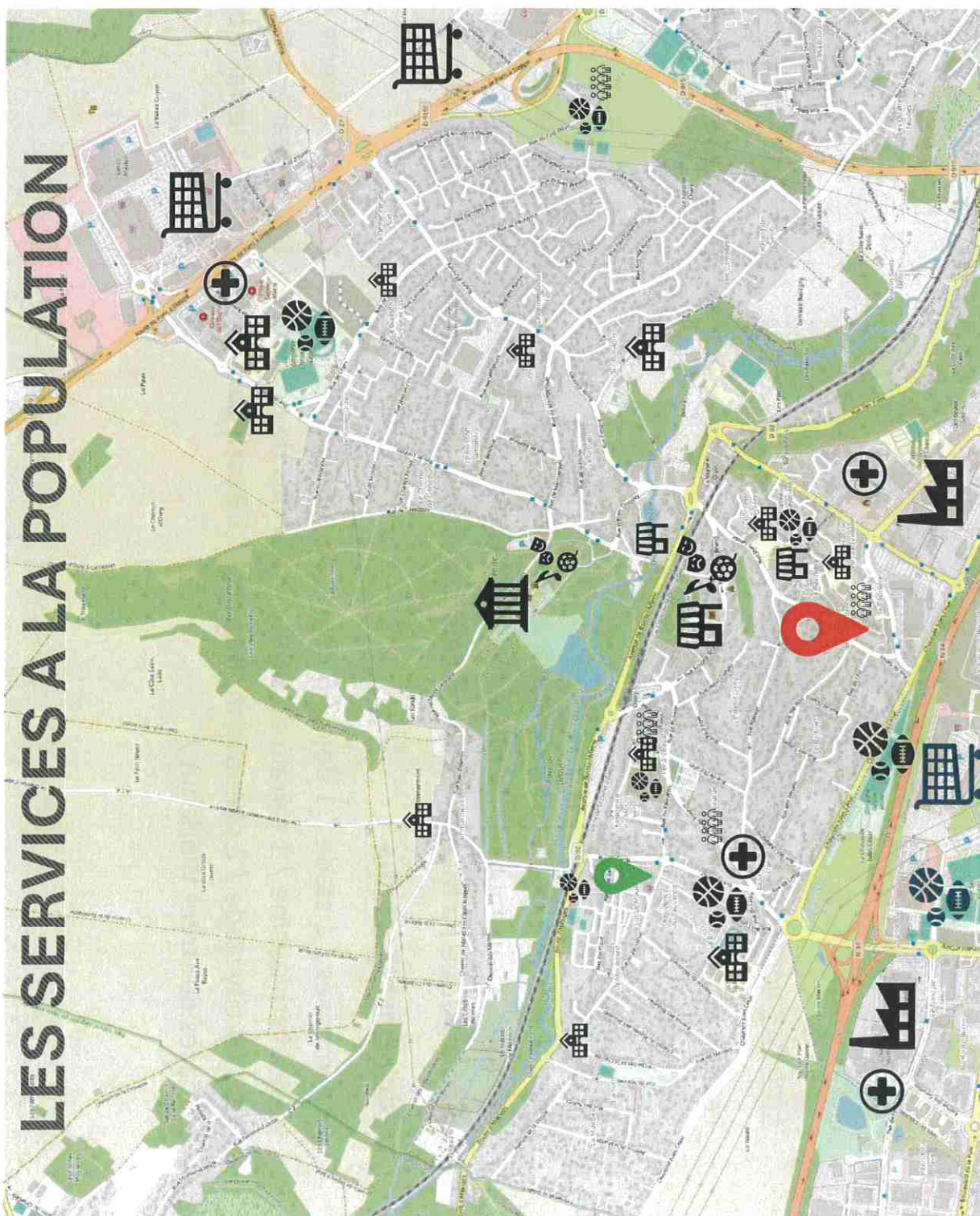
 Centre social le « Déclic »
Quartier politique de la ville

 Espace de Vie Sociale
« Nouvel'R

CHAMPS D'ACTION POUR LE DECLIC ET NOUVEL'R



Source : Réalisation ESSEC, à partir de Géoportail, Carte des périmètres des CS Projet social Le Déclic, Carte des CUCS 2006-2014, Carte des QP 2015-2022



LES SERVICES A LA POPULATION



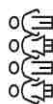
Centre social « Le déclin »



Espace de Vie Sociale « Nouvel'R



Mairie



Accueil enfants/jeunes



Etablissements scolaires et périscolaires



Equipements sportifs



Equipements culturels



Etablissements de santé



Commerces de proximité



Zones d'activités économiques



Centres commerciaux

LES EQUIPEMENTS DE LA VILLE

Etablissements scolaires et périscolaires

La commune d'Osny compte sept écoles maternelles, 6 écoles élémentaires et quatre établissements d'enseignement secondaire (deux collèges et deux lycées).

Équipements culturels

La ville dispose de plusieurs infrastructures d'accès sur le culturel. Deux écoles municipales, une de danse et une de musique. Deux musées (le musée William Thornley et le musée des sapeurs-pompiers du val d'Oise). Et pour finir Une médiathèque (la Mémo) et une salle de spectacle (Le forum des arts et des loisirs).

Équipements sportifs

5 gymnases / 1 stade / 1 dojo / 6 courts de tennis extérieurs et 2 courts couverts / 1 terrain de boules Lyonnaises / 1 piste d'athlétisme / 1 terrain de BMX / 2 terrains de pétanque / 1 skate park/ 4 terrains de football / 1 terrain de tir à l'arc / 4 city stade / 2 plateaux multisports / 1 Beach park/ 1 pumtrack / 1 terrains de Basket 3X3/ 1 table de teqball / 2 espaces de street Work out /

LA VILLE D'OSNY

Habitants :
17402

Familles :
4524

Taux
d'emploi
15-64 ans :
62 %

Familles
monoparentales :
666

Revenu
Déclaré :
24570 €
Disponible
: 23960 €

Logements
sociaux :
1241

Habitants
résidant 10
ans ou + :
9239 / 54%

propriétaires :
66 %
Locataires :
34%

LE QUARTIER DE LA RAVINIERE

2656/15%
habitants

Familles :
623/14%

Taux
d'emploi
15-64
ans :
59 %

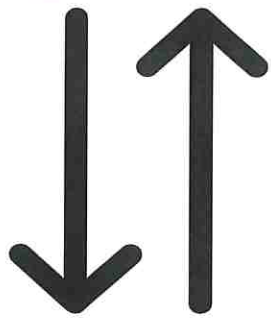
Familles
monoparentales :
123/18%

Revenu
Déclaré :
20010 €
Disponible
: 26300 €

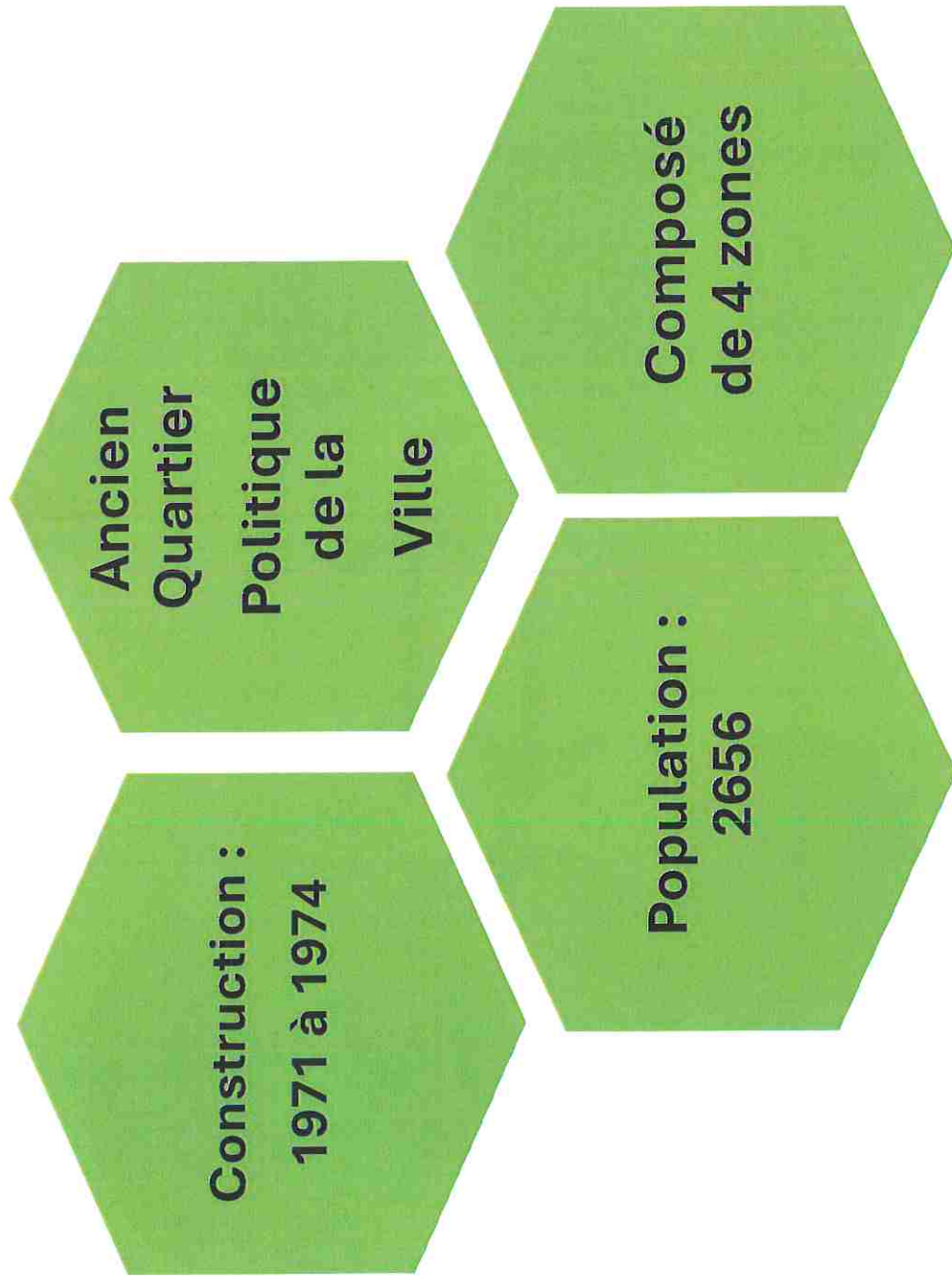
Logements
sociaux :
310/25%

Habitants
résidant 10
ans ou + :
1354/14%

propriétaires :
54 %
Locataires/hébergés :
42%/4%



LE QUARTIER DE LA RAVINIERE



Sur le quartier politique de la Ville du Moulinaud un centre social dénommée le « Déclic » a obtenu l'agrément en 2016 pour 3 ans, avec une équipe de 7 permanents. Sa mission consiste à mettre en œuvre des actions de développement social, et de créer une dynamique positive, cohérente et transversale sur le quartier. Le projet social a été renouvelé pour 4 ans en 2019.

Constatant notamment un accroissement de la précarité et la fragilisation des liens sociaux, et dans la continuité des dispositifs antérieurs, la ville d'Osny a souhaité renforcer ses efforts sur deux quartiers :

La Ravinière et le Moulinaud. Ces quartiers étaient déjà définis comme prioritaires au titre du Contrat de Ville.

Fort de cette expérience très positive pour le quartier en politique de la ville, la commune souhaite maintenant faire évoluer l'ancienne maison de quartier de la Ravinière en espace de vie sociale pour améliorer la qualité des services rendus aux habitants et repositionner cette structure dans une dynamique de territoire.

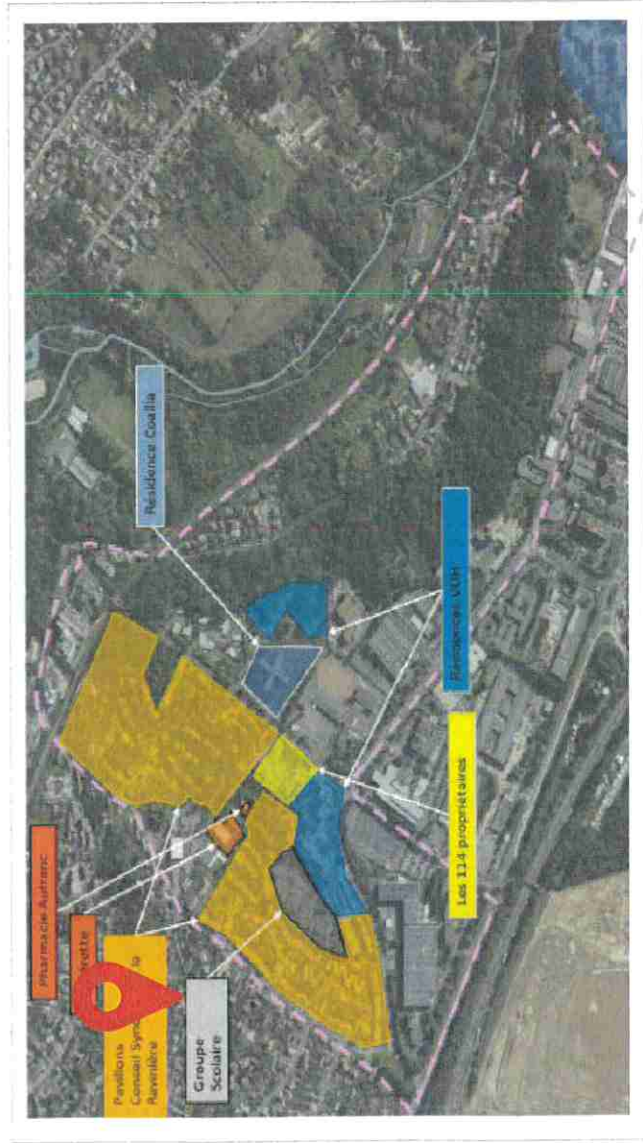
La volonté municipale est de placer les habitants au cœur du projet pour un « mieux vivre ensemble ». La ville souhaite développer le lien social, la solidarité entre les générations et l'aide à la parentalité. Elle désire poursuivre le travail déjà engagé sur ce quartier.

L'Espace de Vie Sociale se situe dans les locaux de l'ancienne maternelle de la Ravinière. Cette structure a ouvert ses portes le 2 octobre.

GEOGRAPHIE DU QUARTIER DE LA RAVINIERE

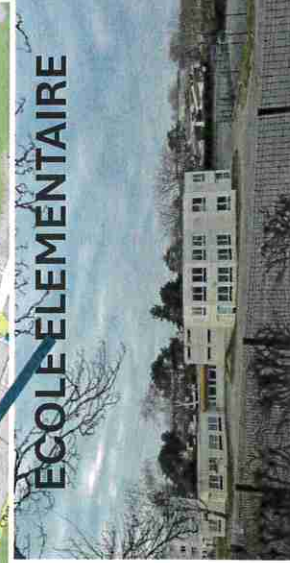
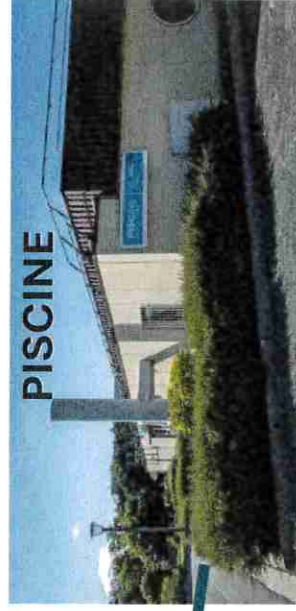
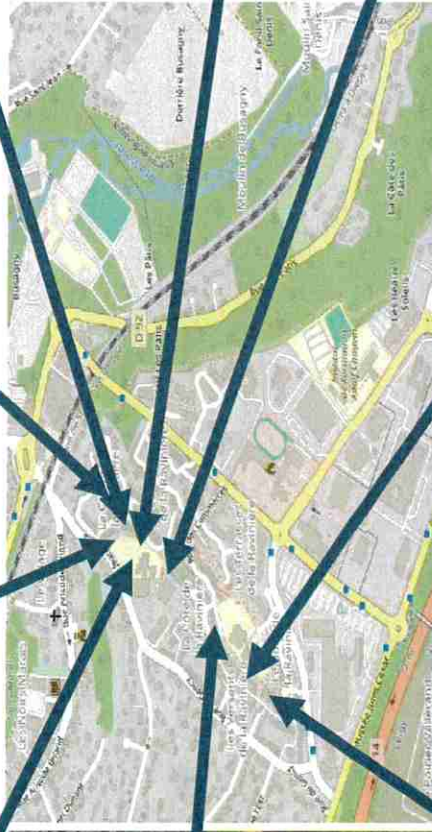
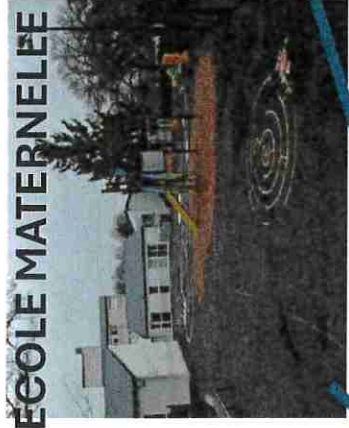
Ce quartier a été construit entre 1971 et 1974 dans un projet de ville nouvelle (Cergy-Pontoise) afin de favoriser les liens sociaux. Le quartier est composé de 4 zones :

- Zone pavillonnaire : 320 pavillons en copropriété
- Zone de copropriété « Les Terrasses » : 114 appartements
- Zone de logements sociaux gérée par le bailleur Val d'Oise habitat : 152 logements côté de La Ravinière et 107 logements sur la Résidence les Pâtis.
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale : Coallia



Source réalisation ESSEC d'après entretiens et cartographie fournie par le Conseil syndical, 2023.

LES RESSOURCES DU QUARTIER



La mobilité et l'accès :

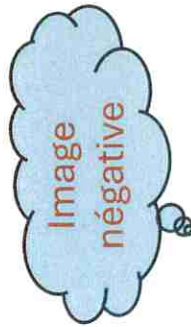
Le quartier est accessible à pied et il est desservi par des lignes de bus (43,44,60).

Concernant la structure elle est située au cœur du quartier en face de l'école élémentaire et en contre-bas de la rue principale : Rue de la Ravinière, ce qui peut être difficile d'accès pour des personnes à mobilité réduite. De l'extérieur, il n'y a pas de signalétique afin de pouvoir diriger les habitants vers la structure. Également, elle est accessible en voiture mais très difficile d'y stationner.

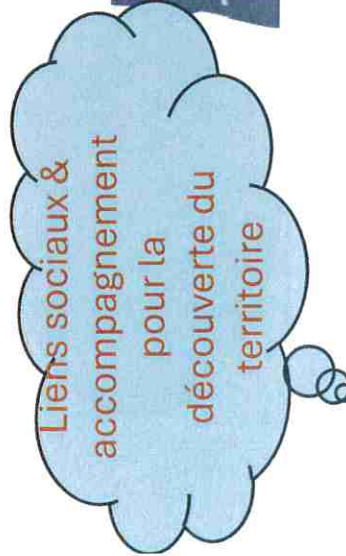
Projet en cours :

- **Fresque sur l'EVS.** Une fresque va être réalisée sur le mur qui donne vers le quartier. Cette fresque va être coconstruite avec les jeunes. Celle-ci va permettre d'être mieux identifier des habitants.
- **Plaine des sports**
L'ouverture est programmée pour l'été 2024, une inauguration est prévue.
Dans cette plaine des sports on peut y trouver :
 - *Jeux sportifs en accès libre* : Basket 3vs3, table tekball, City stade (paniers de basket et cages), Ateliers de fitness et barre de street workout, piste de pumptrack, terrain de pétanque et de boules lyonnaises.
 - *Activités sportives encadrées* : Piste BMX, terrain de tir à l'arc.
 - *Aires de jeux* pour les enfants.
- Installation de l'association « **Ex aequo** » : Association socio-sportive étant également une maison sport santé.

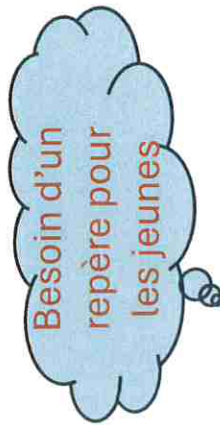
RESSENTI DES HABITANTS



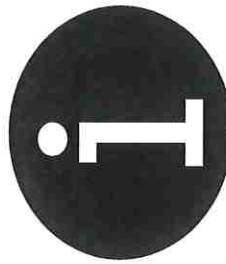
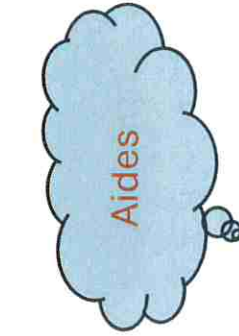
Les non-habitants du quartier de la Ravinière ont une **vision floue** du quartier. Il trouve que c'est un quartier qui **se dégrade**.



Les habitants du quartier de la Ravinière ont besoin d'une **structure pour les accueillir**. Ce sont des personnes qui **ne sortent pas** énormément de leur quartier et ont une **méconnaissance du territoire**.



Les habitants souhaitent avoir **tout sur place** et mettent un point très important sur l'**accompagnement** pour leurs enfants. Principalement pour les jeunes, ils souhaitent trouver dans cette structure une **personne** qui puisse être un **repère** pour ces jeunes. Proposer des **actions** pour les enfants et jeunes afin **d'éviter qu'ils restent à la maison « collé aux écrans »**.



Concernant les familles, elles souhaitent **sortir de leur quotidien**, créer du lien social. Mais aussi pouvoir **trouver des aides** au sein de cette structure (administratives, cours de français).

L'ESPACE DE VIE SOCIALE

UNE STRUCTURE QUI VIT DÉJÀ

Adresse :
Rue de la
Ravinière-Gruppe
scolaire

Installation
dans
l'ancienne
école
maternelle

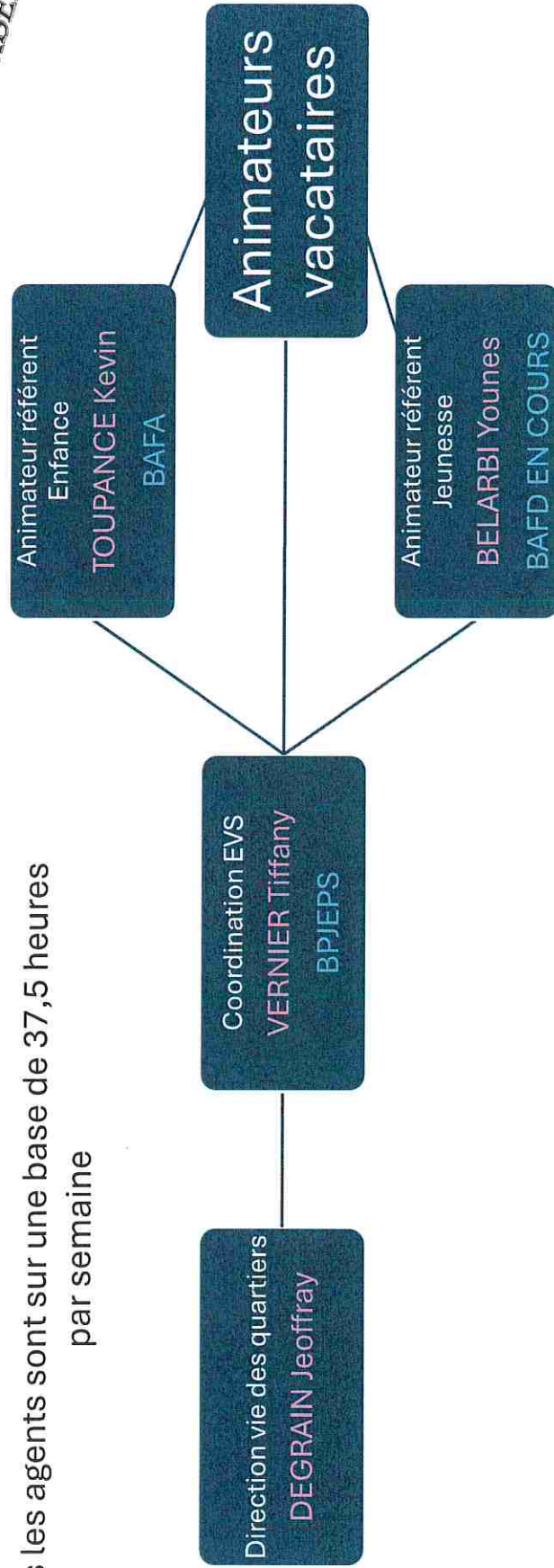
Ouverture
en octobre
2023

Structure
partagée
avec le
périscolaire

Organigramme hiérarchique

Tous les agents sont sur une base de 37,5 heures
par semaine

UNE STRUCTURE DÉJÀ ORGANISÉE



Pour le moment, nous n'avons pas de bénévole mais nous souhaitons développer le bénévolat sur les prochaines années.

LES LOCAUX

Les locaux ont une superficie de 1295 m².

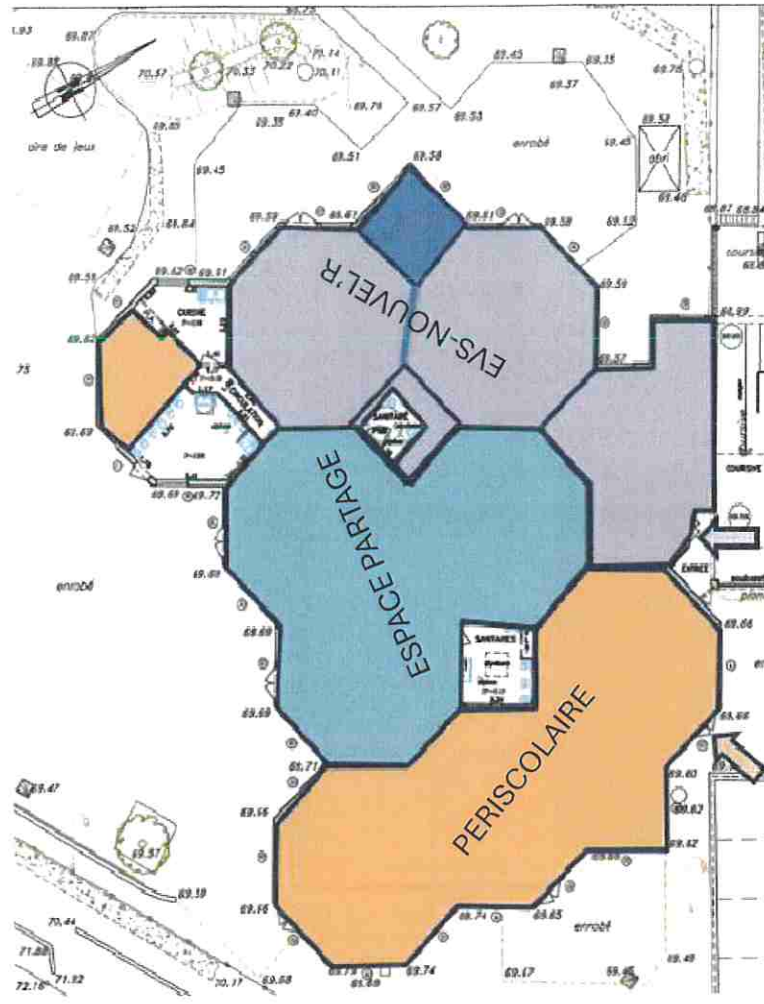
Les locaux sont actuellement partagés avec le service éducation sur plusieurs temps :

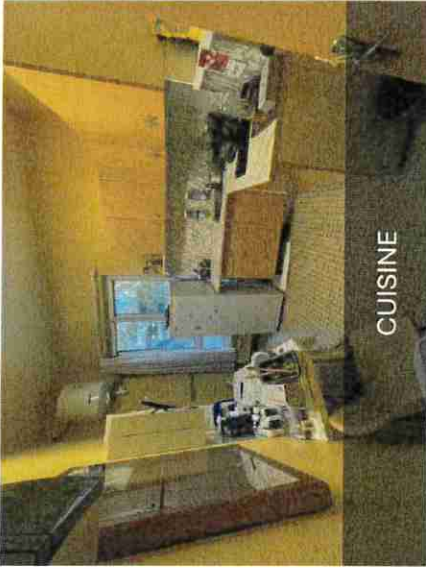
- Les temps du midi (11h30-13h30)
- Les soirées (16h30-19h).

L'école a également la possibilité d'occuper les locaux si besoin en journée.

Cela permet de créer un lien entre l'école, le service éducation et l'espace de vie sociale.

Ces espaces amènent à organiser des temps partagés entre les enfants.

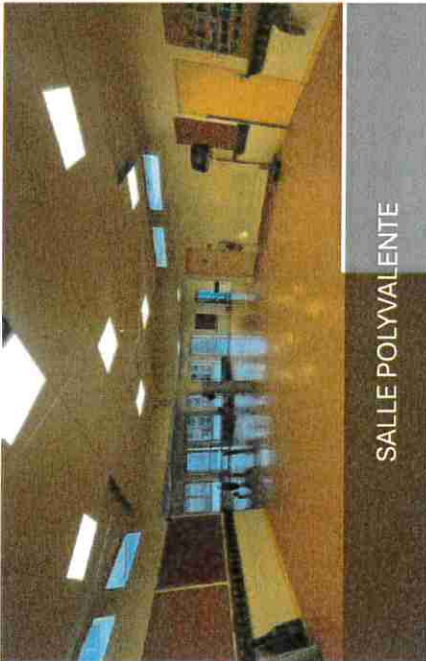




CUISINE



BUREAU DES PERMANENCES



SALLE POLYVALENTE

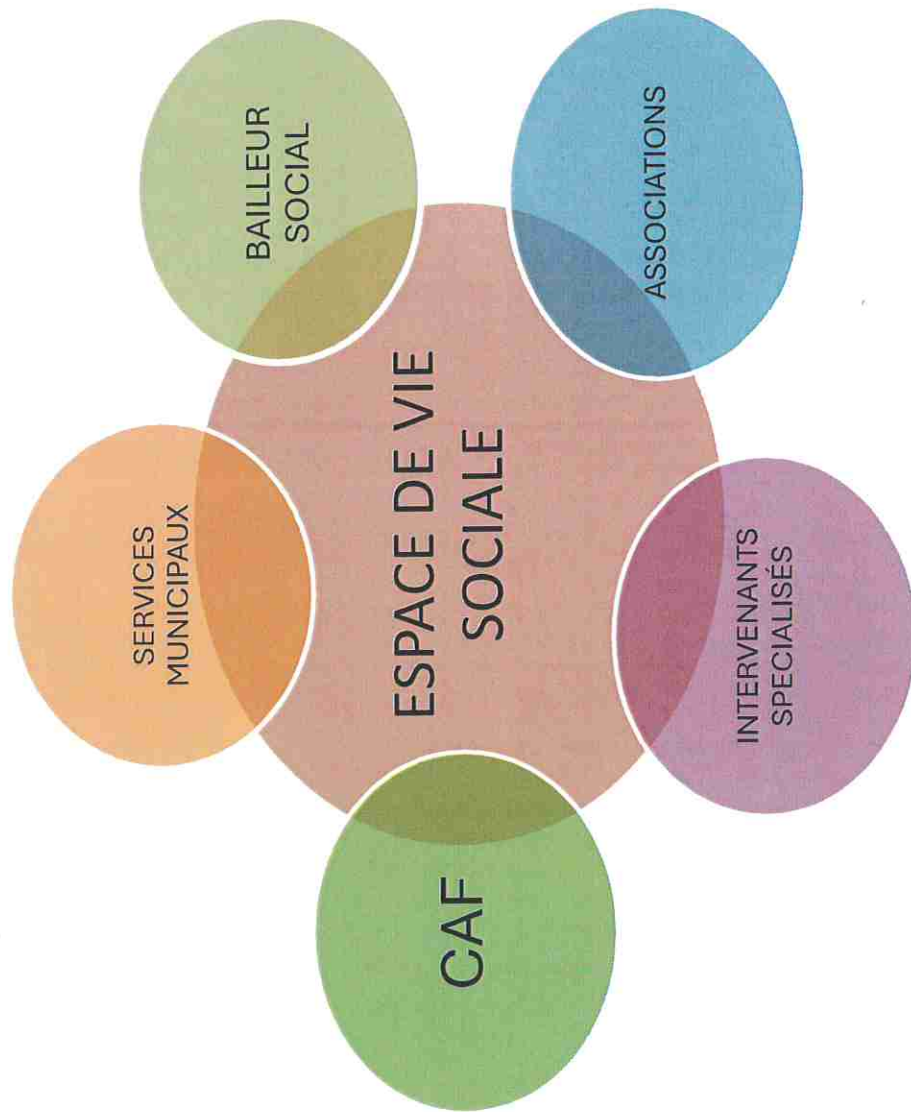


BUREAU DES AGENTS



SALLE D'ACTIVITÉ

LES PARTENAIRES



LES MODALITES

Les inscriptions :

Adhésion
annuelle

25% :
sorties
culturelles

5 € par personne
Ne pouvant pas
dépasser les 15€

45% :
sorties de
loisirs

Accueil public :

Lundi : 14h-18h

Mardi à vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

-  ENFANCE
-  JEUNESSE
-  FAMILLES/ADULTES

Période de scolaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin		9h -10h : Cours de sports (1 mardi sur 2) <i>Ex-aequo</i>	9h30-12h : Animation <i>Un agent permanent + 3 vacataires</i>	8h30 à 11h30 : Cours de Français <i>Essivam</i>	9h30 à 11h30 : Ecrivain public
Après-midi	16h30-18h30 : Atelier de découverte <i>Une enseignante + un vacataire</i>	16h30-18h30 : Atelier de découverte <i>Une enseignante + un vacataire</i>	14h-17h30 : Animation <i>Un agent permanent + 3 vacataires</i>	16h30-18h30 : Atelier de découverte <i>Une enseignante + un vacataire</i> 17h-18h30 : Coup de pouce <i>Un agent permanent</i>	16h30-18h30 : Atelier de découverte <i>Une enseignante + un vacataire</i> 17h-18h30 : Coup de pouce <i>Un agent permanent</i>
	17h-18h30 : Coup de pouce <i>Un agent permanent</i>	17h-18h30 : Coup de pouce <i>Un agent permanent</i>		14h30 à 16h30 : Papo'thé (1 ^{er} jeudi de chaque mois) <i>Un agent permanent</i>	



Période de vacances scolaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	<p>9h30-12h : Animation enfants</p> <p>10h-12h : Coup de pouce</p>	<p>9h30-12h : Animation enfants</p> <p>10h-12h : Coup de pouce</p>	<p>9h30-12h : Animation enfants</p> <p>10h-12h : Coup de pouce</p>	<p>9h30-12h : Animation enfants</p> <p>10h-12h : Coup de pouce</p>	<p>9h30-12h : Animation enfants</p> <p>10h-12h : Animations jeunes</p>
Après-midi	<p>14h-17h30 : Animation enfants</p> <p>14h-17h30 : Animation jeunes</p>	<p>14h-17h30 : Animation enfants</p> <p>14h-17h30 : Animation jeunes</p>	<p>14h-17h30 : Animation enfants</p> <p>14h-17h30 : Animation jeunes</p>	<p>14h-17h30 : Animation enfants</p> <p>14h-17h30 : Animation jeunes</p>	<p>14h-17h30 : Animation enfants</p> <p>14h-17h30 : Animation jeunes</p>

BUDGET DE LA STRUCTURE





Libellé	BP 2024
ACHAT DE PRESTATIONS DE SERVICES	7 400 €
ALIMENTATION	2 600 €
FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	- €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	100 €
FOURNITURES SCOLAIRES	1 350 €
AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 000 €
LOCATIONS MOBILIERES	2 000 €
TRANSPORTS COLLECTIFS	2 200 €
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	3 000 €
AUTRES	26 600 €
SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	500 €
dépenses	46 750 €
REDEVANCES, DROITS DES SERV A CARACTERE SOCIAL	5 000 €
AUTRES ORGANISMES	23 000 €
recettes	28 000 €

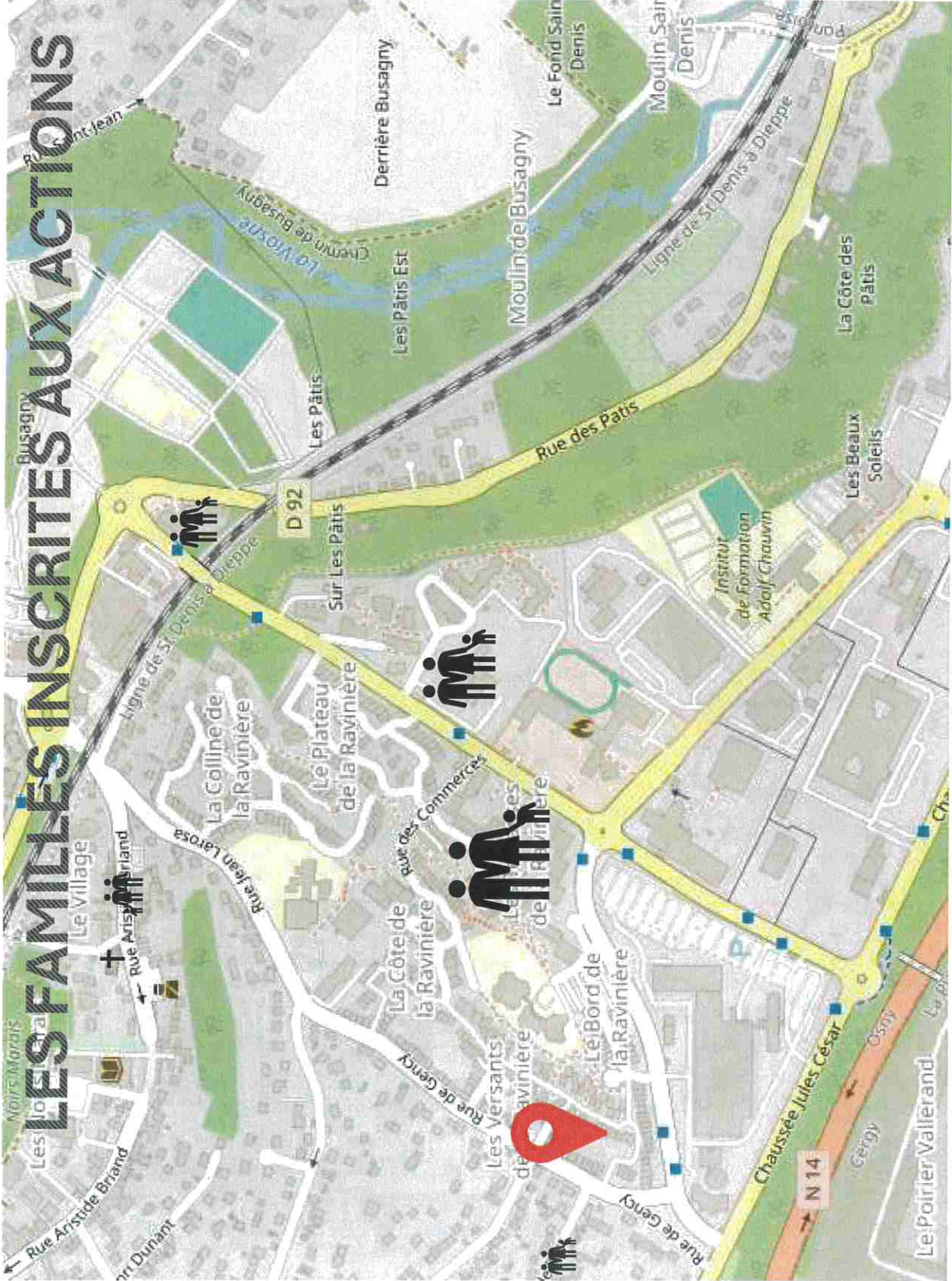
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2024
Publication : 02/10/2024

LES FAMILLES INSCRITES AUX ACTIONS

**Nombre de familles : 43
dont 3 familles hors
commune**

- | | |
|---|-------------|
|  | 1 Famille |
|  | 3 Familles |
|  | 15 Familles |
|  | 20 Familles |



LES ACTIONS

20

Ecrivain public



40

Accueil des enfants



7

Accueil des jeunes

72

Soirée familiale



6

Le papou-thé



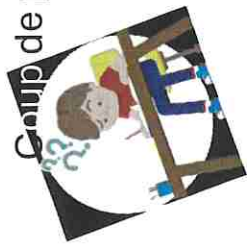
12

Ateliers de découverte



2

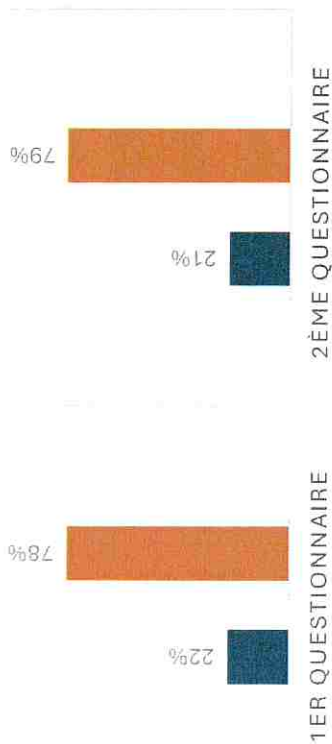
Group de pouce



LES QUESTIONNAIRES

SEXE

■ HOMME ■ FEMME



AGE

■ Moins de 30 ans ■ Plus de 30 ans



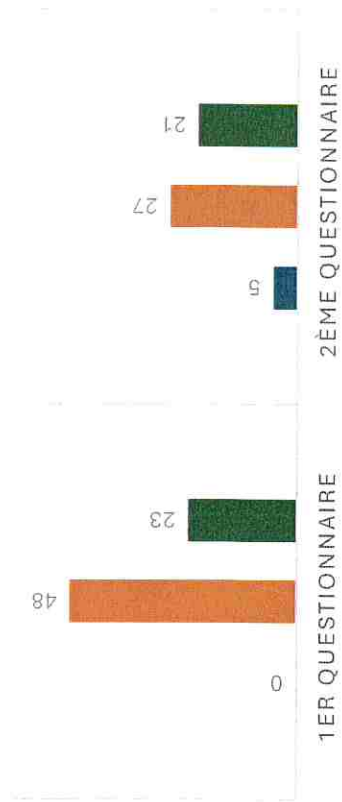
LOGEMENT

■ PROPRIETAIRE ■ LOCATAIRE

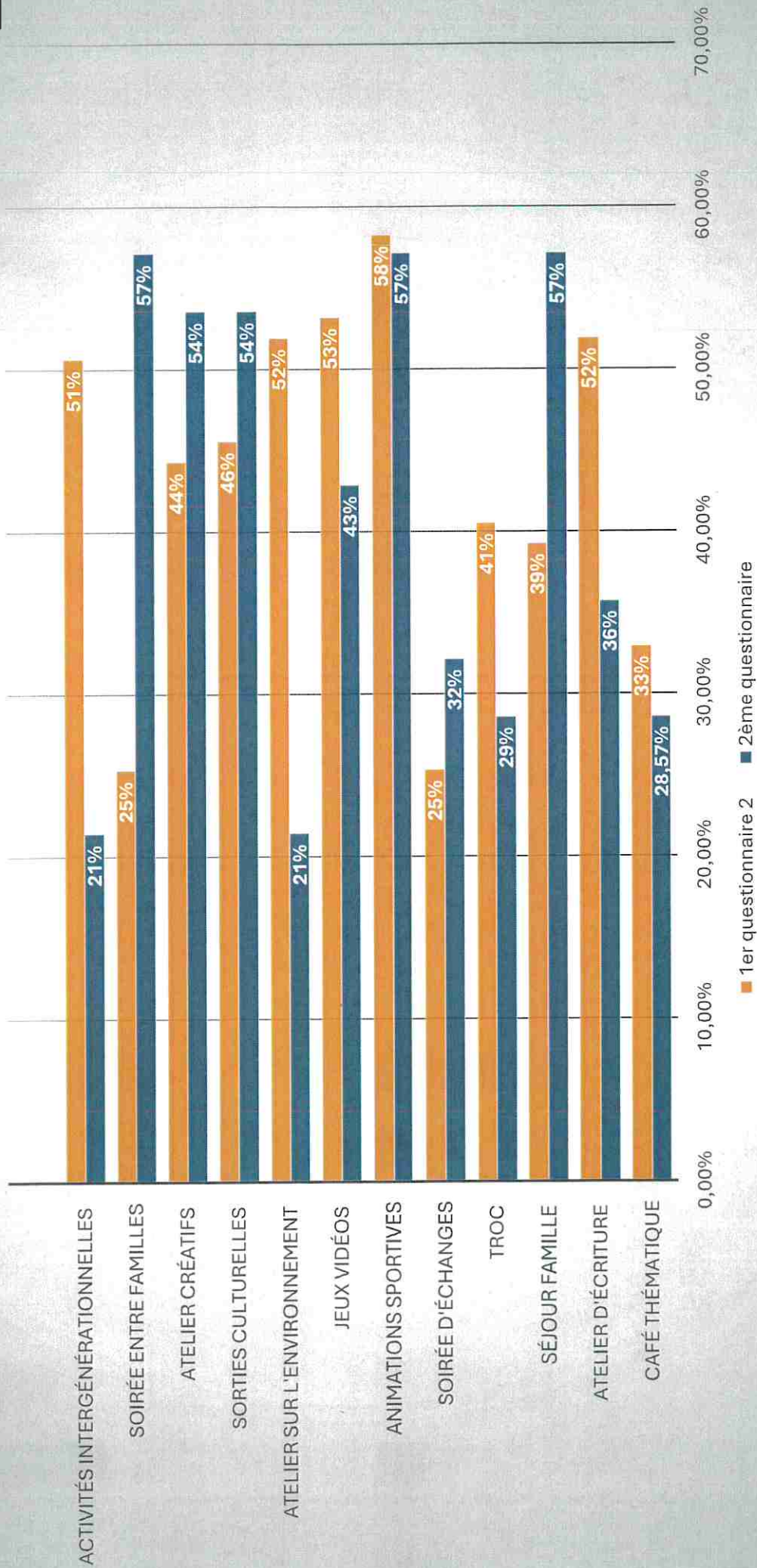


AGE DES ENFANTS

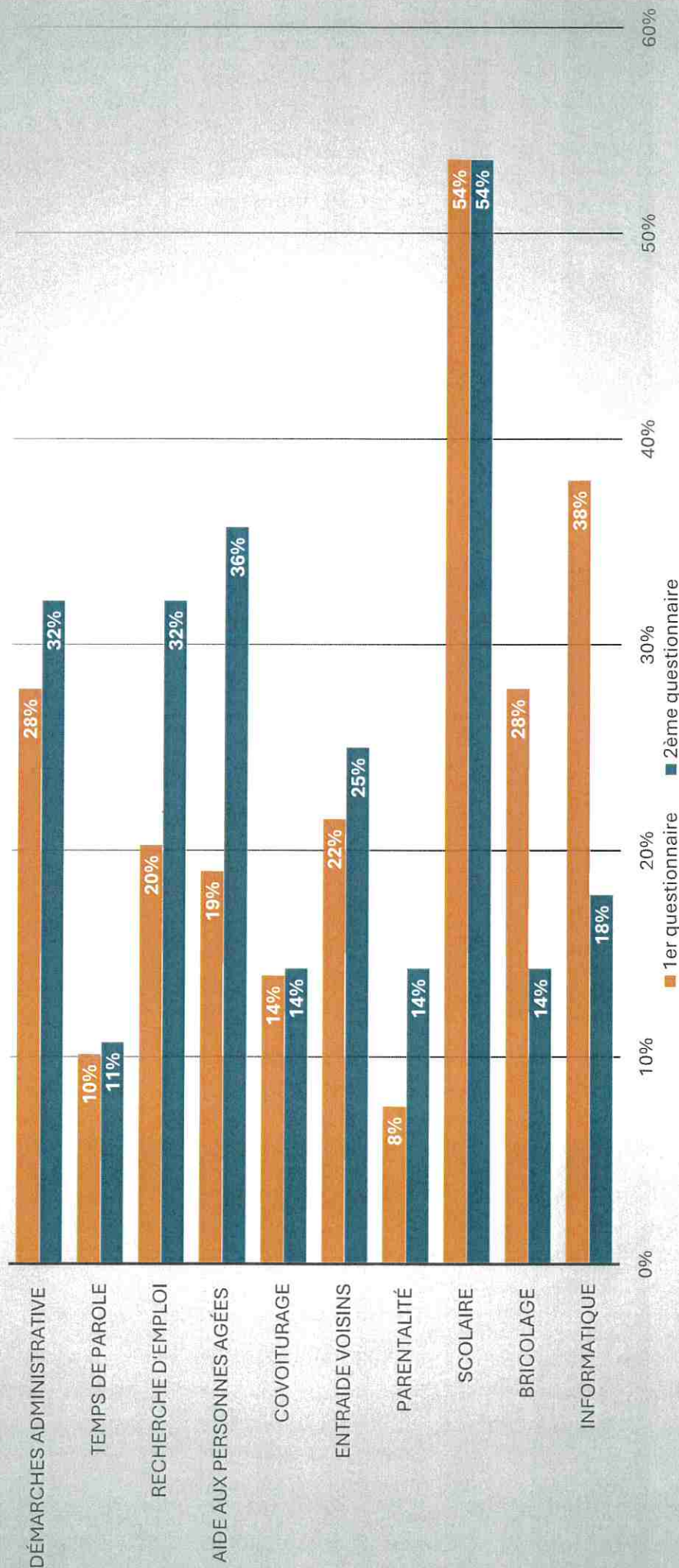
■ 1 et 2 ans ■ 5 et 10 ans ■ plus de 10



QUELLES SONT LES ACTIVITES A DEVELOPPER ?



DE QUELLES AIDES AVEZ-VOUS BESOIN ?



LES REUNIONS PUBLIQUES

PRESENTATION 12/09/23

13 personnes

- Présenter la nouvelle structure
- Echanger avec les habitants sur leur projet

Des **rencontres conviviales**, un **lieu de rassemblement**

Les valeurs qui sont ressorties de cette

réunion sont :

- La solidarité
- L'entraide
- Le mieux vivre ensemble

Actions :

Peinture, repas familiale, soirées ponctuelles, activités sportives, atelier bricolage, soirée match.

ENFANCE/JEUNESSE 26/09/23

14 personnes

- Connaître les besoins des parents concernant leurs enfants
- Faire en sorte que les parents puissent intégrer les modalités d'inscription
- Présenter aux familles les éducateurs de la sauvegarde 95

Un réel désir de **mener des actions** destinées aux **12-15 ans** car il y a eu une **longue inactivité** de ce secteur
Les habitants ont émis la problématique de **trafic dans le quartier**

SENIORS 28/09/23

8 personnes

- Connaître les besoins des séniors
- Savoir leur ressenti dans le quartier

La partie **numérique** est une demande des séniors ainsi que des ateliers tels que **des jeux de société, des ateliers manuelles**

Une **problématique sur la communication** a été évoquée lors de cette réunion. Les séniors se sentent **mis de côté** et n'ont **pas les informations** de ce qu'il se passe dans le quartier

Actions :

Créneau piscine, brico'thèque, atelier artistique, atelier smartphone, atelier cuisine, chant.

FAMILLES/PARENTALITÉ**10/10/23**

7 personnes

- Connaître les actions dont les familles souhaiteraient voir se mettre en place dans la structure

Les familles souhaiteraient faire des **activités en dehors du quartier** (Week end familiale, visite de Paris, action solidaire)

Concernant des actions en sein de la structure les familles souhaiteraient avoir accès à des cours de Français, de sport, de couture. Faire des soirées femmes, des repas partagés, des tournois sportifs.

Actions :

Week-end familiale, soirée femme, repas partagé, projet vélo, visite Paris, Actions solidaires, ateliers d'art, des actions en partenariat avec d'autres structure.

EVENEMENTS**07/11/23**

12 personnes

- Connaître les besoins des habitants afin de dynamiser le quartier

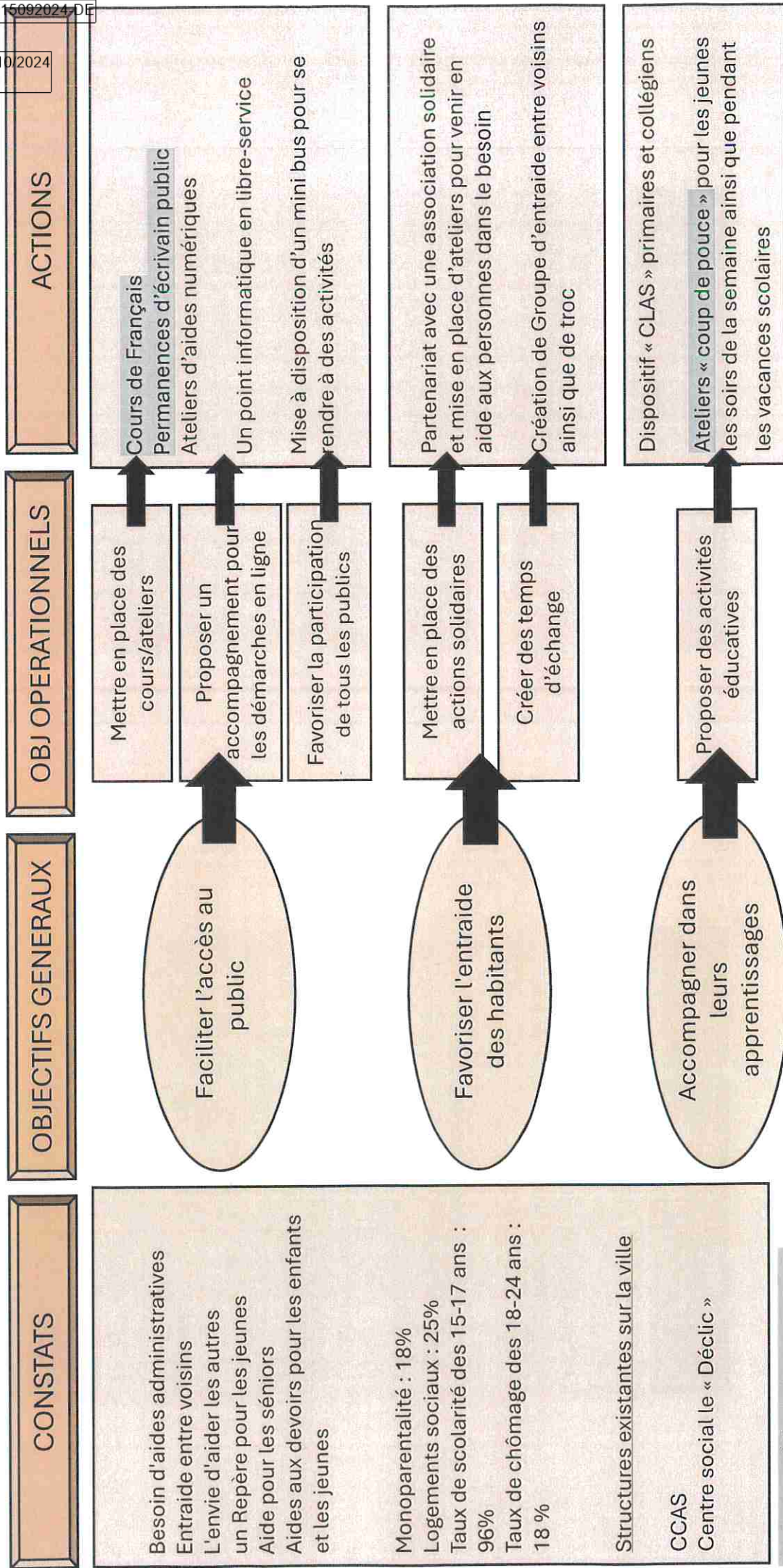
Le **problème de communication** est de nouveau un sujet de la réunion. Les personnes habitants dans les pavillons ou dans les appartements privés disent ne pas avoir les informations

Il est également ressorti de cette réunion un souci lors des événements. Des habitants **se plaignent du bruit** occasionné.

Concernant les idées d'évènements, les habitants souhaiteraient :

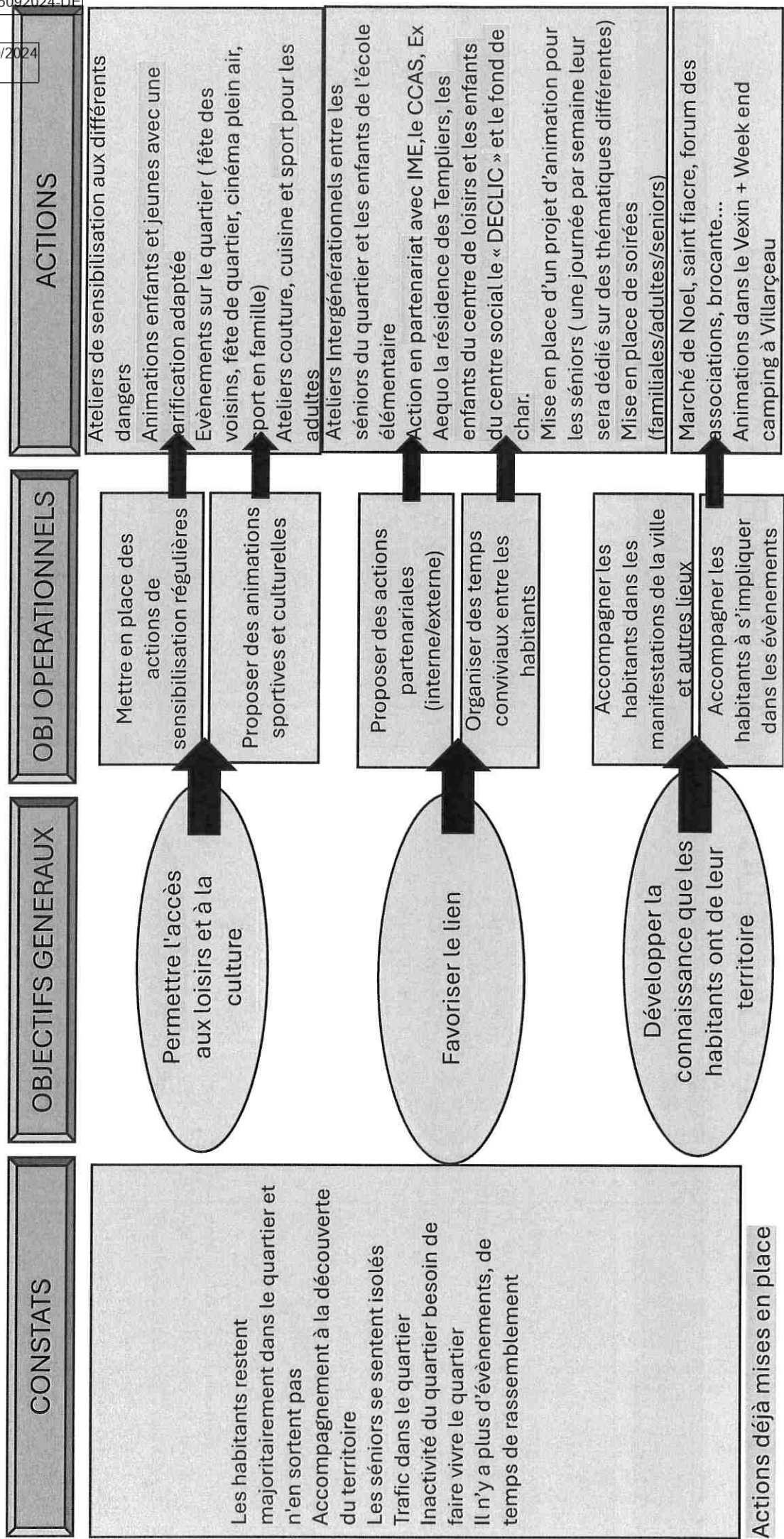
- Un cinéma plein air
- Fête de quartier
- Fête des voisins
- Vide grenier
- Journée de la femme

AXE I : ACCES AUX DROITS/INCLUSION ET ENTRAIDE

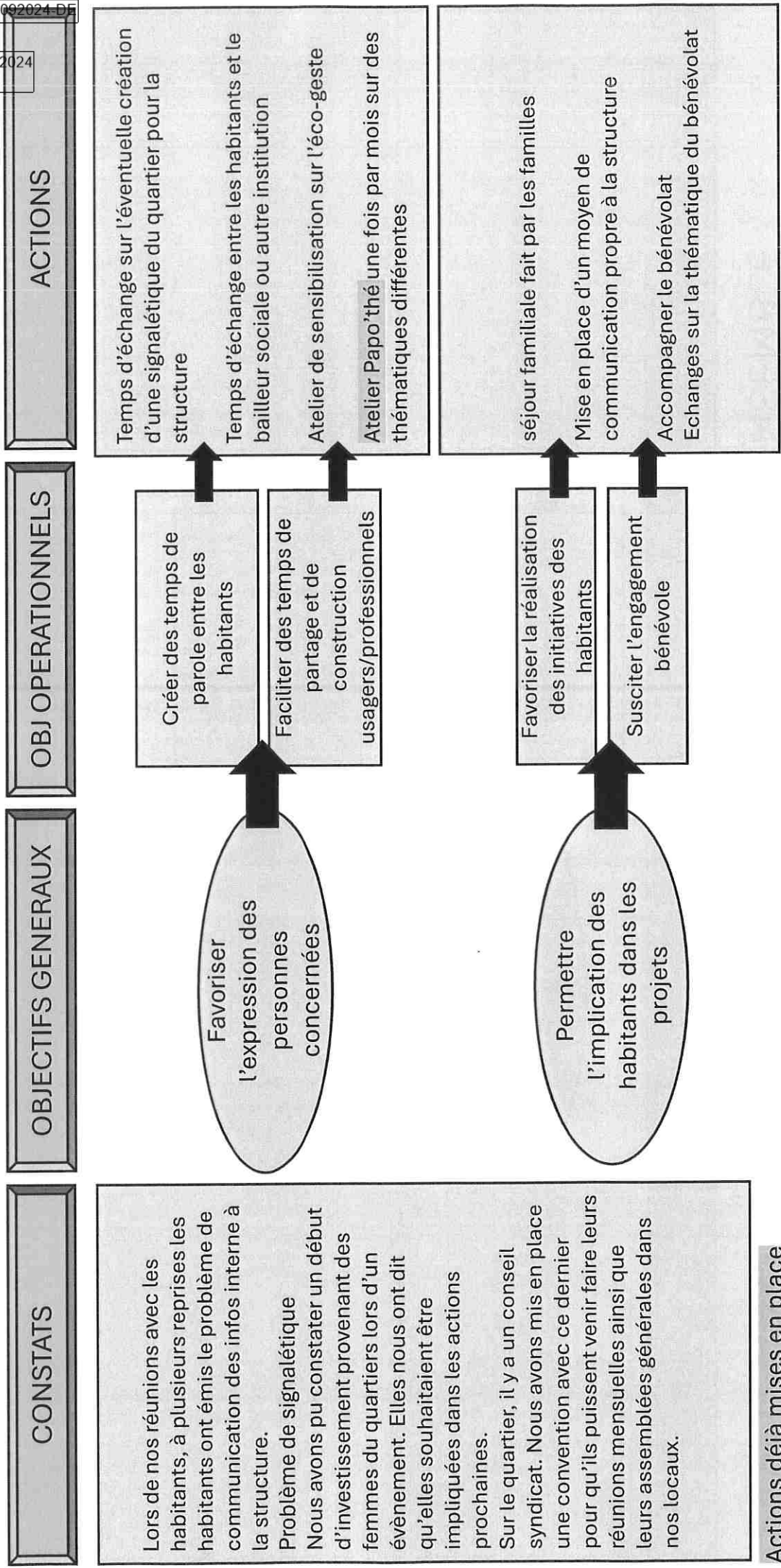


Actions déjà mises en place

AXE II: ACCES A LA CULTURE/LIENS/VIVRE ENSEMBLE



AXE III: CO-CONSTRUCTION/ACTEURS/ENGAGEMENT



CONSTATS

Lors de nos réunions avec les habitants, à plusieurs reprises les habitants ont émis le problème de communication des infos interne à la structure.
 Problème de signalétique
 Nous avons pu constater un début d'investissement provenant des femmes du quartiers lors d'un évènement. Elles nous ont dit qu'elles souhaitaient être impliquées dans les actions prochaines.
 Sur le quartier, il y a un conseil syndicat. Nous avons mis en place une convention avec ce dernier pour qu'ils puissent venir faire leurs réunions mensuelles ainsi que leurs assemblées générates dans nos locaux.

Actions déjà mises en place

OBJECTIFS GENERAUX

Favoriser l'expression des personnes concernées

Permettre l'implication des habitants dans les projets

OBJ OPERATIONNELS

Créer des temps de parole entre les habitants

Faciliter des temps de partage et de construction usagers/professionnels

Favoriser la réalisation des initiatives des habitants

Susciter l'engagement bénévole

ACTIONS

Temps d'échange sur l'éventuelle création d'une signalétique du quartier pour la structure

Temps d'échange entre les habitants et le bailleur sociale ou autre institution

Atelier de sensibilisation sur l'éco-geste

Atelier Papo'thé une fois par mois sur des thématiques différentes

séjour familiale fait par les familles

Mise en place d'un moyen de communication propre à la structure

Accompagner le bénévolat

Echanges sur la thématique du bénévolat

CONDITIONS DE REUSSITE**CRITERES D'EVALUATION***Identification de la structure :*

Un moyen de communication interne à la structure est mis en place et la majorité des habitants ont les informations
Les règles de la structure sont respectées de tous
La structure est un point repère pour les habitants
Un nom pour la structure a été trouvé

Partenariat :

Organiser des temps d'échange avec les différents partenaires du territoire

Formation :

DEJEPS pour la coordinatrice et BAFA pour une animatrice vacataire BAFD pour le référent enfance

Equipe :

Coordinatrice, référent enfance et référent jeunesse

Participation :

Des habitants sont bénévoles au sein de la structure
Des habitants mènent une action de façon récurrente
Des familles ont construit par elles-mêmes un Week end familiale
Les habitants viennent régulièrement sur les temps d'échange
Les jeunes sont impliqués et participent à l'organisation et l'aide sur des événements du quartier

Convivialité :

Les habitants viennent dans la structure juste pour passer dire bonjour
Les enfants, jeunes, familles et seniors viennent aux animations et y prennent plaisir

Aides :

Les ateliers mises en place permettent aux habitants de devenir autonome et leur apportent des compétences supplémentaires.

CONCLUSION

La conclusion du projet social de l'espace de vie sociale souligne l'importance cruciale de cet espace dans la promotion du lien social, de l'inclusion et de la solidarité au sein de la ville et plus particulièrement du quartier élargi de La Ravinière. À travers les diverses actions menées, l'EVS ambitionne de répondre aux besoins des habitants en créant un lieu d'échange, d'écoute et de soutien. Les activités proposées ont déjà permis de renforcer l'inclusion et l'entraide, de lutter contre l'isolement et de favoriser l'épanouissement individuel et collectif grâce au vivre ensemble et à l'engagement. Les retours positifs des participants témoignent de la pertinence des initiatives mises en place, et encouragent à poursuivre cet engagement dans les années à venir. En s'appuyant sur les acquis et en restant à l'écoute des besoins émergents, l'EVS continuera d'être un moteur de dynamisme social, en cohérence avec les valeurs de proximité et de participation active qui le caractérisent. Ainsi, ce projet social est non seulement en train d'atteindre ses objectifs initiaux, mais a également ouvert la voie à de nouvelles perspectives pour renforcer encore davantage le vivre-ensemble au sein du quartier. L'EVS reste déterminé à poursuivre ses actions en faveur d'une société plus solidaire, inclusive et harmonieuse.